



---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

BÂTONNET DE COLLE 2 609 256 A03 / 2 609 256 D29

### Autres désignations

commerciales Bosch :

2 609 256 A03 / 2 609 256 D29.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Colle de construction

### 1.3. Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : Robert Bosch Power Tools GmbH

PT/EEI

Lieu : 70538 Stuttgart / ALLEMAGNE

Internet : www.bosch-pt.com

Responsable de la fiche de données de sécurité : sds@gbk-ingelheim.de

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence : INTERNATIONAL : +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

Angleterre et Pays de Galles : NHS Direct - 0845 4647; Écosse : NHS 24 -

08454 24 24 24

---

## RUBRIQUE 2 : Identification des risques

### 2.1 Classification de la substance / du mélange

**Classification (règlement (CE) n° 1272/2008)** Pas une substance ou un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Ne constitue pas une substance ou un mélange dangereux.

### 2.3 Autres dangers

Durant l'utilisation, le produit est chauffé à des températures élevées, ce qui expose l'utilisateur à un risque de brûlures graves si des précautions adaptées ne sont pas prises. L'exposition à des niveaux élevés de fumées aux températures d'utilisation peut causer une irritation des yeux et des voies respiratoires. Le produit est susceptible d'accumuler des charges statiques. Si elle est surchauffée, par exemple en utilisant une flamme nue, la colle risque de brûler. Un excès de fumées révèle une surchauffe.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les icomposants

### 3.2. Mélanges

#### **Composition chimique**

La colle thermofusible contient des polymères thermoplastiques, des résines tackifiantes et un antioxydant. Elle ne contient pas d'ingrédients dangereux ou d'impuretés.

---

## RUBRIQUE 4: Mesures de premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### **Après un contact avec la peau**

Aucune mesure de secours n'a besoin d'être prise en cas de contact avec le produit à la température ambiante. En cas de contact avec le produit chaud, plongez la partie du corps concernée dans de l'eau froide jusqu'à ce que la colle se solidifie et que la douleur s'apaise. Ne pas essayer d'enlever la colle. Recourir à une assistance médicale. La colle peut être ramollie avec de l'huile d'olive ou de la paraffine liquide.

Après retrait de la colle, traiter la plaie comme pour une brûlure normale.



---

### **Avec un contact avec les yeux**

Les granules de colle froides sont abrasives. Si de la colle chaude pénètre dans l'œil, rincer l'œil avec une grande quantité d'eau froide. Recourir à une assistance médicale d'urgence.

### **Après inhalation**

Aucun risque d'inhalation quand le produit est froid. En cas d'inhalation d'une quantité excessive de fumées provenant du produit chaud, aller dans un endroit bien aéré. Traiter l'irritation par un traitement symptomatique. Si nécessaire, recourir à une assistance médicale.

### **Ingestion**

En cas d'ingestion par inadvertance, recourir immédiatement à une assistance médicale. Rester tranquille et au repos. NE PAS essayer de provoquer un vomissement. Boire de grandes quantités d'eau mais ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Un contact direct avec de la colle fondue provoque de sérieuses brûlures. Refroidir la colle à l'eau courante. Ne pas essayer d'enlever la colle.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les brûlures comme une brûlure normale.

---

## **RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre les incendies**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés :**

Poudre chimique sèche

Dioxyde de carbone

Terre

Sable

Mousse

#### **Moyens d'extinction inappropriés : Eau**

### **5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange**

**Produits de combustion :** dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acide acétique, fumée, hydrocarbures de faible poids moléculaire

### **5.3 Conseils pour les sapeurs-pompiers**

Ne pas utiliser d'eau car le produit en feu peut flotter sur l'eau.

Les personnes risquant de se retrouver à proximité de la substance ou risquant d'être exposées à ses vapeurs doivent porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison étanche aux gaz.

---

## **RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

#### 6.1.1 Pour les non-secouristes :

Équipements de protection :

Porter des gants et lunettes de protection en cas de manipulation de produits chauds ou fondus.

Procédures d'urgence :

Au cas où du produit est renversé, il y a risque de glissade sur les surfaces dures.

En cas de renversement de produit chaud, le laisser refroidir et le ramasser par un moyen mécanique. Balayer le produit renversé et le placer dans un conteneur approprié en vue de sa réutilisation ou de son élimination.

#### 6.1.2 Pour les secouristes :

Comme ci-dessus

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Avertir les autorités en cas de contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.



---

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- |  |  |
|--|--|
| 6.3.1 Conseils concernant le confinement : | Si fondu, le laisser se solidifier   |
| 6.3.2 Conseils concernant le nettoyage :   | Balayer ou aspirer le produit répandu. Le recueillir dans des récipients appropriés pour son élimination.  |
| 6.3.3 Autres informations :                | Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer pour les rejets et pour l'élimination du matériel ainsi que pour les matériaux et produits utilisés pour le nettoyage des rejets. Il convient de déterminer la nature des réglementations applicables. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité renseignent sur certaines réglementations locales ou nationales. |

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune exigence particulière. Lors du vidage des sacs en vrac, des charges statiques peuvent s'accumuler sur le produit.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le produit dans un endroit sec, à des températures comprises entre 5 °C/40 °F et 30 °C/85 °F dans des récipients bien fermés. Utiliser d'abord les lots les plus longtemps en stock.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Seulement pour une utilisation en tant que colle industrielle.

---

## **RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Des mesures d'hygiène industrielle nominales sont suffisantes. Là où il risque d'y avoir contact avec des matières chaudes, porter des gants anti-chaleur, un protège-bras et une visière. Une ventilation adéquate est nécessaire durant l'utilisation. L'utilisation d'une installation de ventilation et évacuation locale est recommandée afin d'évacuer les fumées.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une bonne ventilation, surtout dans les espaces confinés.

Réduire au maximum les taux d'exposition sur le lieu de travail.

#### **Équipements de protection individuelle**

Porter les équipements de protection individuelle suivants :

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Protection des yeux :  | Lunettes de sécurité |
| Protection des mains : | Gants anti-chaleur   |

Remarque : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Laver la peau après qu'il y ait eu contact.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement requis.

---

## **RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |   |  |
|---|--|
| Aspect physique :                                       | Solide   |
| Couleur :   | Transparent/blanc cassé                            |
| Odeur :   | Pas d'odeur particulière à la température ambiante |
| Seuil d'odeur :   | Pas de données disponibles                         |
| pH :  | Applicable   |
| Point de fusion/point de congélation :                  | > 75 °C/165 °F                                     |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : | Pas applicable                                     |
| Point d'éclair :  | > 200 °C/390 °F                                    |
| Méthode :   | vase clos  |

**BÂTONNET DE COLLE 2 609 256 A03**

00635-0023

Taux d'évaporation :	Pas applicable
Inflammabilité (solide, gaz) :	Combustible mais pas inflammable
Limite supérieure d'explosivité (LSE) :	Pas de données disponibles
Limite inférieure d'explosivité (LIE) :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas applicable
Densité de vapeur relative :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Non déterminé
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau :	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	>200 °C/390 °F
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Solide aux températures ambiantes
Propriétés explosives :	Aucune
Propriétés comburantes :	Aucune

**9.2 Autres informations**

Poids moléculaire : Pas de données disponibles

**RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Réactivité chimique limitée. Aucune substance chimique dangereuse connue ne se forme pendant l'utilisation de ce produit. L'ajout d'eau au produit fondu provoque la formation de mousse et des éclaboussures.

**10.2 Stabilité chimique**

En cas de stockage à des températures ambiantes normales (-40 °C/-40 °F à + 40 °C/105 °F), le produit est stable

**10.3 Risques de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues

**10.4 Conditions à éviter**

Stockage en deçà de 5 °C/40 °F et au delà de 30 °C/85 °F

**10.5 Matières incompatibles**

Aucune n'est connu

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Ne se décompose pas en cas d'utilisation conforme

**RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë :</b>	Non déterminé
<b>Irritation :</b>	Non déterminé
<b>Corrosion :</b>	Non déterminé
<b>Sensibilisation :</b>	Non déterminé
<b>Toxicité par exposition répétée :</b>	Non déterminé
<b>Cancérogénicité :</b>	Non déterminé
<b>Mutagénicité :</b>	Non déterminé
<b>Toxicité pour la reproduction :</b>	Non déterminé

**Autres informations**

**Inhalation :** Danger négligeable à la température ambiante. La vapeur produite aux températures élevées peut irriter les yeux et les voies respiratoires.

**Contact avec la peau :** Danger négligeable à la température ambiante. Un contact direct avec de la colle chaude peut causer des brûlures plus ou moins sévères selon l'intensité du contact.

**Contact avec les yeux :** Une exposition à de la colle chaude peut causer des brûlures potentiellement sévères. Les granules de colle froide abrasives peuvent égratigner la surface de l'œil ou causer une irritation mécanique.

**Ingestion :** Non déterminé mais faible risque de toxicité supposé.



---

## **RUBRIQUE 12 : Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'effets indésirables connus

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'effets indésirables connus

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non déterminé

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Non déterminé

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient pas de substances évaluées comme étant une substance PBT ou vPvB

### **12.6 Autres effets néfastes**

Non déterminé

---

## **RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les méthodes d'élimination appropriées sont les incinérateurs avec récupération d'énergie ou les sites de décharge agréés en accord avec les réglementations locales, nationales et européennes (CE). Il convient de veiller au respect des réglementations locales, nationales et européennes (UE).

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport Transport par route (ADR/RID) ; transport maritime (IMDG) ; transport par voie aérienne (ICAO-TI/IATA-DGR) ; voies de navigation intérieures**

### **14.1. Numéro ONU :**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.4. Groupe d'emballage :**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention**

**MARPOL et au recueil IBC** Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports.

---

## **RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européen concernant l'exportation et l'importation des produits chimiques dangereux : Pas applicable

REACH - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (article 59) : Pas applicable

### **Les constituants de ce produit sont mentionnés dans les inventaires suivants :**

REACH : Toutes les substances pré(enregistrées) ou exemptées.

TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit figurent dans l'inventaire de substances chimiques TSCA ou sont exemptées de cet inventaire.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Des évaluations de la sécurité chimique n'ont pas été effectuées.



---

## **RUBRIQUE 16 : Autres informations**

### **Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)

IATA/ICAO = Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)

MARPOL = Convention internationale concernant la pollution de la mer

Code IBC = code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques )

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques)

CAS = Chemical Abstract Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service)

EN = European norm (Norme européenne)

ISO = International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)

DIN = Deutsche Industrie Norm (Norme industrielle Allemande)

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic (Persistant, Bioaccumulable et Toxique)

LD = Lethal dose (Dose létale)

LC = Lethal concentration

(Concentration létale), EC =

Effect concentration

(Concentration effective)

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration (Concentration inhibitrice médiane)

### **Autres informations**

Les données des rubriques 4 à 8 et 10 à 12 ne s'appliquent en partie pas à l'utilisation et à l'emploi régulier du produit (consulter à ce sujet les informations d'utilisation et les informations sur le produit) mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces informations ne décrivent que les exigences de sécurité du/des produit/s et se basent sur l'état actuel des connaissances.

Les spécificités relatives à la livraison figurent dans la fiche produit correspondante.

Ces données ne représentent pas une garantie pour les caractéristiques du/des produit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable ; n.d. = non déterminé)

---

*(Les données relatives aux ingrédients dangereux sont issues de la dernière version de la fiche de données de sécurité du sous-traitant.)*